



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2022

Date de la convocation 05 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de présents : 7

PRESENTS : TINE Jean-Claude, SANSUC Robert, BOLAND Alain, OUSTALET Léon, COUDIN Patrick, SICRE Richard,
GABERNET Serge

ORDRE DU JOUR

N°2022-52 : LOCATION CABANE DE TECHOUS

Vote

Pour : 7

Contre :

Abstention :

N°2022-53 : ACQUISITION ET INSTALLATION FEUX RECOMPENSES

Vote

Pour : 7

Contre :

Abstention :

**N°2022-54 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPALE DEUXIEME CLASSE A TEMPS NON COMPLET ET
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS DU SERVICE ADMINISTRATIF**

Vote

Pour : 7

Contre :

Abstention :

Fait à Saint-Aventin, le 11 Octobre 2022

Le Maire, Jean-Claude TINE



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022
DELIBERATION N°2022-52

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Afférents au Conseil Municipal : 07

Date convocation : 05/10/22

En exercice : 07

Acte rendu exécutoire après transmission en

Présents : 06 - Mandats : 1

préfecture le : 11/10/22

Ayant pris part à la délibération : 07

Publication, affichage, notification le : 11/10/22

L'an deux mille vingt-deux et le dix du mois d'octobre à huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. TINE Jean-Claude, maire de la commune.

Présents : TINE Jean-Claude SANSUC Robert, OUSTALET Léon, COUDIN Patrick, SICRE Richard, GABERNET Serge.

Mandats : BOLAND Alain ayant donné procuration à TINE Jean-Claude

Absents :

En vertu de l'article 2121-15 du C.G.C.T SANSUC Robert a été élu secrétaire de séance.

VOTE : à 7 voix pour

à 0 voix contre

à 0 voix abstention(s)

OBJET : LOCATION CABANE DE TECHOUS

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal :

- le souhait de la commune d'offrir aux skieurs davantage de services et notamment de services de restauration ;
- l'historique de la location saisonnière de la cabane de Téchous située sur le secteur Téchous ;
- la diffusion de l'annonce de location sur les réseaux de communication ;

Monsieur le maire précise au conseil municipal qu'une seule candidature a été reçue en mairie, il s'agit de celle de Monsieur et Madame GUIOL.

Monsieur le maire et l' élu en charge du dossier font part au conseil municipal des échanges et des rencontres avec ce couple de restaurateur ainsi que des conditions de location évoquées qui feront l'objet d'un bail de location précaire établi par acte notarié :

- **Loyer Cabane de Téchous :**

- o Partie Fixe : 400 €/mois payable le 01^{er} de chaque mois ;

- o Partie Variable :

- < 50 k€ = 0.0 %
- De 50 k€ à 80 k€ = 2.5 % du CA total HT ;
- > à 80 k€ = 5.0 % du CA total HT.

- Loyer chalet bois : 200 €/an à payer à la signature ;

- Caution : 400 € à régler à la signature ;

- Frais de dossier et d'acte à la charge du preneur ;

- Durée du bail précaire du 15/12/2022 au 15/11/2023 ;

- Ouverture obligatoire : uniquement durant la saison d'hiver, de l'ouverture de la station à la fermeture de la station.



Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

→ APPROUVE les conditions du bail précaire par acte notarié de la location de la cabane de Téchous à monsieur et madame GUIOL telles que présentées ci-dessus ;

→ AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à réaliser l'état des lieux du local avant la remise des clés ;

→ AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire

Jean-Claude TINE



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022
DELIBERATION N°2022-53CONSEILLERS MUNICIPAUX

Afférents au Conseil Municipal : 07

En exercice : 07

Présents : 06 - Mandats : 01

Ayant pris part à la délibération : 07

Date convocation : 05/10/22

Acte rendu exécutoire après transmission en

préfecture le : 11/10/22

Publication, affichage, notification le : 11/10/22

L'an deux mille vingt-deux et le dix du mois d'octobre à huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. TINE Jean-Claude, maire de la commune.

Présents : TINE Jean-Claude SANSUC Robert, OUSTALET Léon, COUDIN Patrick, SICRE Richard, GABERNET Serge.

Mandats : BOLAND Alain ayant donné procuration à TINE Jean-Claude

Absents :

En vertu de l'article 2121-15 du C.G.C.T SANSUC Robert a été élu secrétaire de séance.

VOTE : à 7 voix pour
à 0 voix contre
à 0 voix abstention(s)

OBJET : ACQUISITION ET INSTALLATION FEUX RÉCOMPENSES

Monsieur le Maire rappelle la préoccupation de l'ensemble des élus quant à la sécurisation de la RD 618 en agglomération et les différentes réunions au cours de laquelle ont été retenus l'installation de feux récompenses par alimentation électrique.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée l'acquisition de feux récompenses à alimentation solaire et présente à l'assemblée la proposition de Worlplas Signalisation.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à valider la proposition reçue de la part de la société Worlplas Signalisation d'un montant de 10 839.62 € TTC et à demander une subvention au titre des amendes de police au taux le plus élevé.

Où cet exposé, le Conseil Municipal, après délibération :

- **VALIDE** la proposition de Worlplas Signalisation pour l'acquisition et l'installation de feux récompenses pour la somme de 10 839.62 € TTC ;
- **SOLLICITE** l'aide de l'Etat et du Conseil Départemental au titre des amendes de police au taux le plus élevé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire

Jean-Claude TINE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication



Worldplas Signalisation

2 Rue Anne de Pardieu Technopôle TEMIS 25000 BESANÇON

Tél : 03 81 47 44 99 / Fax : 03 81 47 44 95 / contact@wpsignalisation.com / wpsignalisation.com

Société par actions simplifiée au capital de 152000€ RCS Besançon B 413 825 803 (97B351)

SIRET 413 825 803 00021 – N°CEE FR 29 413 825 803

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le 11/10/2022

D : 031-213104706-20221010-202253B-DE

Adresse de livraison

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Adresse de facturation

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Adresse de commande

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Suivi par : BARTHE Emmanuel / commercialwps@worldplas.com

Contact client : Jean-Claude TINE / mairie-st-aventin@wanadoo.fr / 06 70 73 10 79

Devis Signalisation

N° S1768-223-01

Le 03/10/2022

N. Client: S1768 Client: Mairie de Saint-Aventin

N. Cmd. Client:

N. TVA: FR31213104706

Date Expédition: 04/11/2022

N.	Type	Dés.	TVA (%)	Prix Cata.	Remise (%)	Prix Unit HT	Quantité	Montant HT
1	Feu	Feu pédagogique piloté par un capteur doppler	20.00	997.20	0	997.20	2	1994.40



Description : Feu pédagogique piloté par un capteur doppler; Solaire 100 watts;

Référence : FEUPED-DOP-SOL100

2	Radar	Boitier Commande Pour Feux Tricolores avec Doppler	20.00	368.25	0	368.25	2	736.50
---	-------	--	-------	--------	---	--------	---	--------



Description : Boitier Commande Pour Feux Tricolores avec Doppler; Solaire 100 watts;

Référence : RADDOPFEU-SOL100

3	Alimentation	Solaire 2*55 watts - 4 batteries lithium 12v 90 Ah	20.00	998.80	0	998.80	2	1997.60
---	--------------	--	-------	--------	---	--------	---	---------



Description : Solaire 2*55 watts - 4 batteries lithium 12v 90 Ah;

Référence : SOL110

4	Kit de fixation	KIT Montage Solaire et Brides	20.00	148.80	0	148.80	2	297.60
---	-----------------	-------------------------------	-------	--------	---	--------	---	--------



Description : KIT Montage Solaire et Brides;

Référence : FIX-KSB

5	Panneau	M12b2	20.00	32.60	0	32.60	2	65.20
---	---------	-------	-------	-------	---	-------	---	-------



Worldplas Signalisation

2 Rue Anne de Pardieu Technopôle TEMIS 25000 BESANÇON

Tél : 03 81 47 44 99 / Fax : 03 81 47 44 95 / contact@wpsignalisation.com / wpsignalisation.com

Société par actions simplifiée au capital de 152000€ RCS Besançon B 413 825 803 (97B351)

SIRET 413 825 803 00021 – N°CEE FR 29 413 825 803

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le 11/10/2022

ID : 031-213104706-20221010-202253B-DE



Adresse de livraison

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Adresse de facturation

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Adresse de commande

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Suivi par : BARTHE Emmanuel / commercialwps@worldplas.com

Contact client : Jean-Claude TINE / mairie-st-aventin@wanadoo.fr / 06 70 73 10 79

Devis Signalisation

N° S1768-223-01



Le 03/10/2022

N. Client: S1768 Client: Mairie de Saint-Aventin

N. Cmd. Client:


N. TVA: FR31213104706

Date Expédition: 04/11/2022


N.	Type	Dés.	TVA (%)	Prix Cata.	Remise (%)	Prix Unit HT	Quantité	Montant HT
----	------	------	---------	------------	------------	--------------	----------	------------




Description : M12b2; Panneaux et Panonceaux Complémentaires, Carré, 300 - Miniature; Composit; Composit 4mm; Étiquette normative; Brut Classe 2 prismatique; Numérique UV anti-graffiti; Par défaut; Brut;
Référence : M12b2-C300-CO-CO4-2P

6	Collier	Collier 	20.00	15.06	0	15.06	2	30.12
---	---------	--	-------	-------	---	-------	---	-------


Description : Simple; Disque; ø90, Aluminium; Brut;
Référence : COL-D90-SF-ALU

7	Kit de fixation	Kit 120 + Visserie 	20.00	3.43	0	3.43	2	6.86
---	-----------------	---	-------	------	---	------	---	------


Description : Kit 120 + Visserie;
Référence : FIX-120

8	Mât	Mât 	20.00	296.16	0	296.16	2	592.32
---	-----	--	-------	--------	---	--------	---	--------

Description : Classique; Disque; ø90; 5, 4; Aluminium; Anodisé; 1004 - Jaune or;
Référence : MAT-D90-5-ALU-1

9	Bouchon	Bouchon 	20.00	2.99	0	2.99	2	5.98
---	---------	--	-------	------	---	------	---	------

Description : Disque; ø90; Noir; Rentrant; 9017 - Noir signalisation;
Référence : BOU-D90R-N-TP

10	Mât	SABOT 	20.00	87.86	0	87.86	1	87.86
----	-----	--	-------	-------	---	-------	---	-------

Description : SABOT 90 AVEC ANCRAGE



Worldplas Signalisation

2 Rue Anne de Pardieu Technopôle TEMIS 25000 BESANÇON

Tél : 03 81 47 44 99 / Fax : 03 81 47 44 95 / contact@wpsignalisation.com / wpsignalisation.com

Société par actions simplifiée au capital de 152000€ RCS Besançon B 413 825 803 (97B351)

SIRET 413 825 803 00021 – N°CEE FR 29 413 825 803

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le 11/10/2022

ID : 031-213104706-20221010-202253B-DE

www.wpsignalisation.com

Adresse de livraison

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Adresse de facturation

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Adresse de commande

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Suivi par : BARTHE Emmanuel / commercialwps@worldplas.com

Contact client : Jean-Claude TINE / mairie-st-aventin@wanadoo.fr / 06 70 73 10 79

Devis Signalisation

N° S1768-223-01

Le 03/10/2022

N. Client: S1768 Client: Mairie de Saint-Aventin

N. Cmd. Client:

N. TVA: FR31213104706

Date Expédition: 04/11/2022

N.	Type	Dés.	TVA (%)	Prix Cata.	Remise (%)	Prix Unit HT	Quantité	Montant HT
----	------	------	---------	------------	------------	--------------	----------	------------

Référence : SAB90

Remarque : Sabot pour feu Alimentation SEP

11	Panneau	A17 	20.00	60.35	0	60.35	2	120.70
----	---------	--	-------	-------	---	-------	---	--------


Description : A17; Signalisation de Police; Triangle; 700 - Petite; Innov; ASA PC (Gris); Étiquette normative; Teinté; 7044 - Gris soie; Classe 2 prismatique; Numérique UV anti-graffiti; Par défaut; Brut;

Référence : A17-T700-IN-GRI-2P

12	Panneau	M9z1 	20.00	50.99	0	50.99	2	101.98
----	---------	---	-------	-------	---	-------	---	--------


Description : M9z1; Panneaux et Panonceaux Complémentaires; Rectangle; 700x200; Innov; ASA PC (Gris); Étiquette normative; Teinté; 7044 - Gris soie; Classe 2 prismatique; Numérique UV anti-graffiti; Par défaut; VITESSE RESPECTEE = FEU VERT; Brut;

Référence : M9z1-R700x200-IN-GRI-2P

13	Collier	SABOT 	20.00	7.65	0	7.65	6	45.90
----	---------	--	-------	------	---	------	---	-------

Description : Collier feuillard y compris visserie


Référence : COFEU

14	Installation	Installation 	20.00	2950.00	0	2950.00	1	2950.00
----	--------------	---	-------	---------	---	---------	---	---------

Description : FORFAIT INSTALLATION COMPRENANT : la demande de DICT, le forfait déplacement, la livraison du matériel, la réalisation des massifs, la pose du mobilier et une formation quant aux réglages des feux.

Référence : INST-POSE

Remarque : Evacuation et traitement des déchets ainsi que l'amenée de l'électricité au pied du feu restent à votre charge

T	Transport	Transport 	20.00	0.00	0	0.00	1	0.00
---	-----------	--	-------	------	---	------	---	------

Description : Coût du transport de cette commande



Worldplas Signalisation

2 Rue Anne de Pardieu Technopôle TEMIS 25000 BESANÇON

Tél : 03 81 47 44 99 / Fax : 03 81 47 44 95 / contact@wpsignalisation.com / wpsignalisation.com

Société par actions simplifiée au capital de 152000€ RCS Besançon B 413 825 803 (97B351)

SIRET 413 825 803 00021 – N°CEE FR 29 413 825 803

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le 11/10/2022

ID : 031-213104706-20221010-202253B-DE

Adresse de livraison

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Adresse de facturation

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Adresse de commande

Mairie de Saint-Aventin
Place de la Mairie
31110 Saint-Aventin
France

Suivi par : BARTHE Emmanuel / commercialwps@worldplas.com

Contact client : Jean-Claude TINE / mairie-st-aventin@wanadoo.fr / 06 70 73 10 79

Devis Signalisation

N° S1768-223-01



Le 03/10/2022

N. Client: S1768 Client: Mairie de Saint-Aventin

N. Cmd. Client:

N. TVA: FR31213104706

Date Expédition: 04/11/2022

N.	Type	Dés.	TVA (%)	Prix Cata.	Remise (%)	Prix Unit HT	Quantité	Montant HT
----	------	------	---------	------------	------------	--------------	----------	------------

Référence : TRANSPORT

Bon pour accord, date et signature

Validité: 1 mois

TOTAL H.T	Montant TVA	TOTAL T.T.C.
9033.02 €	1806.60 €	10839.62 €

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022
DELIBERATION N°2022-54CONSEILLERS MUNICIPAUX

Afférents au Conseil Municipal : 07

En exercice : 07

Présents : 06 - Mandats : 01

Ayant pris part à la délibération : 07

Date convocation : 05/10/22

Acte rendu exécutoire après transmission en

préfecture le : 11/10/22

Publication, affichage, notification le : 11/10/22

L'an deux mille vingt-deux et le dix du mois d'octobre à huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. TINE Jean-Claude, maire de la commune.

Présents : TINE Jean-Claude SANSUC Robert, OUSTALET Léon, COUDIN Patrick, SICRE Richard, GABERNET Serge.

Mandats : BOLAND Alain ayant donné procuration à TINE Jean-Claude

Absents :

En vertu de l'article 2121-15 du C.G.C.T SANSUC Robert a été élu secrétaire de séance.

VOTE : à 7 voix pour
à 0 voix contre
à 0 voix abstention(s)

OBJET : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPALE DEUXIEME CLASSE A TEMPS NON COMPLET ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS DU SERVICE ADMINISTRATIF

Le maire informe et rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la réussite de notre secrétaire à temps non complet au concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et de l'implication de cet agent dans les missions confiées ;

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Article 1 : de la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 7/35^{ème} pour assurer le renforcement des missions de secrétariat général de la mairie à compter du 1er janvier 2023.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative, au grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Article 2 : La modification du tableau des emplois de la filière administrative de la commune comme suit :

GRADE	CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT
Adjoint administratif	C	1	1	0
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	2	1	1
TOTAL GENERAL		<u>3</u>	<u>2</u>	<u>1</u>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Maire
Jean-Claude TINE

